



## LA COMMUNE DE TANINGES, RECRUTE UN PLACIER POUR LES PARKINGS DE LA STATION DU PRAZ-DE-LYS

### **L'EMPLOYEUR :**

Commune touristique de 3 500 habitants, la Ville de Taninges est en plein essor, notamment grâce à sa situation géographique et à la station de ski Praz-de-Lys-Sommand.

- Autres éléments de contexte et d'organisation générale (Page Web employeur : dont organigramme) : <https://www.taninges.fr/emploi.html>
- Organisation du service : le poste se compose d'un responsable ASVP et d'un agent ASVP saisonnier ; le placier « parking » prend ses instructions et consignes auprès des ASVP et ponctuellement auprès du responsable de la viabilité hivernale (facilitant ainsi les opérations de déneigement sur parking du centre de la station)

**DATE PREVUE DE RECRUTEMENT :** vacances de Noël 2021

**CADRE D'EMPLOI ET CYCLE DE TRAVAIL :** Vacataire  
Temps de travail : weekend des vacances scolaires de Noël et de février

### **Descriptif des missions :**

Régulation du stationnement des véhicules sur les parkings situés dans la station du PRAZ-DE-LYS pendant les weekends des vacances scolaires de Noël et de février 2022 ; en cas de difficultés, il interpelle la gendarmerie ou les ASVP.

### **VOTRE PROFIL :**

- Sens du service public,
- Rigueur, discipline, discrétion,
- Sens des relations humaines, aptitude à l'écoute et au dialogue,
- Capacité à rendre compte,
- Permis B indispensable,

### **SPECIFICITE DU POSTE :**

- Port obligatoire de l'uniforme,
- Contraintes horaires : vacations en journée sur les weekends des vacances scolaires de Noël et de février ; temps de pause entre 13H et 15H30 (dispose d'un local chauffé, et la commune peut aider à l'achat d'un repas).

*Les candidatures (lettre de motivation + CV + photo) sont à adresser à : Monsieur le Maire de Taninges, 75 avenue des Thézières – 74 440 TANINGES ou par mail à : [rh@taninges.fr](mailto:rh@taninges.fr) avant le 1<sup>er</sup> décembre 2021*

Le Maire,  
G. PEGUET